

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 OCTOBRE 2014

RAPPEL DES POINTS A L'ORDRE DU JOUR

- 1) Animations jeunes vacances de la Toussaint – Tarifs.
- 2) Forêt communale – Programme des travaux d'exploitation 2015 et état prévisionnel des coupes.

La séance est ouverte à 19 heures sous la présidence de M. Jean MEKETYN, Maire de la Commune de MACHEREN, à la suite de la convocation en date du 30.09.2014, adressée à chaque membre du Conseil Municipal.

MEMBRES ELUS : vingt-trois

EN EXERCICE : vingt-trois

PRESENTS A L'OUVERTURE DE LA SEANCE : seize, à savoir :

M. MEKETYN Jean, Maire

Mmes BINKUS Viviane - DOME Sabine – WEISSE Julie – MM. MATZ Pascal – SCHÄFER Claude – NEGRI Rocco, Adjoints

Mmes CORDIER Irène - DEBORD Murielle – BADER Anne - JUNG Katia – SCHWARTZ Guylaine – ZEITER Dominique – MM. CORDIER Gérard - RIST Claude – SCHECK Christian –

ABSENT(S) N'AYANT PAS DONNE DE PROCURATION : quatre , à savoir : Mme BRUN Christelle
MM. MARCHAND Philippe – SARRAT Philippe – TRINKWELL Bernard

ABSENTS A L'OUVERTURE DE LA SEANCE AYANT DONNE PROCURATION A UN MEMBRE PRESENT, trois, à savoir : Mme HELFENSTEIN Martine à Mme DEBORD Murielle – M. VAUCELLE Daniel à M. NEGRI Rocco – M. ROHR Jean-Claude à M. SCHÄFER Claude

POINT N° 1 : ANIMATIONS JEUNES VACANCES DE LA TOUSSAINT - TARIFS.

Madame Sabine DOME, Adjoint au Maire, donne lecture à l'assemblée du programme du prochain Centre de Loisirs sans Hébergement qui sera organisé par la municipalité durant les prochaines vacances scolaires.

Elle propose à l'assemblée de fixer les tarifs comme suit :

Semaine du 27 au 31 octobre 2014

15 € pour le lundi, mardi, jeudi et vendredi, 22 € pour le mercredi

Tarifs pour la semaine complète :

Catégorie A : QF inférieur à 7950 € : 70 €

Catégorie B : QF compris entre 7950 et 12 720 € : 74 €

Catégorie C : QF supérieur à 12 720 € : 78 €

La Commission de l'Animation, réunie le 8 septembre dernier, a également retenu la proposition d'organiser, pour les Ados et Pré Ados (de 12 ans à 18 ans), des activités sportives sur une durée de 4 jours pour 2014 (2 jours durant les vacances de la Toussaint et 2 jours durant les vacances de Noël).

Pour ce faire, la Municipalité ne disposant pas de moyens propres (structures sportives, éducateurs spécialisés...), il serait fait appel à la Société SPORT ET BIEN ETRE moyennant un coût journalier de 250 € auxquels il faudra ajouter une cotisation pour l'assurance et la prise en charge des goûters.

Cette activité bénéficiera de l'agrément de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Mme DOME propose à l'assemblée de fixer le tarif journalier de cette activité à 10 € qui concernera un minimum de 12 participants et un maximum de 24 participants.

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté et délibéré, à l'unanimité,

- autorise l'organisation des activités ci-dessus indiquées
- décide la prise en charge des dépenses y afférentes
- fixe les tarifs des droits d'inscription comme ci-dessus proposés.

POINT N° 2 : FORET COMMUNALE - PROGRAMME DES TRAVAUX D'EXPLOITATION 2015 ET ETAT PREVISIONNEL DES COUPES.

Monsieur Claude SCHÄFER, Adjoint au Maire, donne lecture à l'assemblée du programme des travaux d'exploitation et de l'état prévisionnel des coupes 2015 établi par l'Office National des Forêts concernant les parcelles 10, 11 et 14,

Ce dernier fait état d'une recette brute prévisionnelle de 9655 €, de dépenses d'exploitation d'un montant estimé à 5 448.77 € T.T.C. et de 208.80 € pour la prestation de matérialisation du bois de chauffage.

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté et délibéré, décide à l'unanimité

- d'approuver le programme des travaux d'exploitation et l'état prévisionnel des coupes tels que ci-dessus indiqués.

Toutes les questions figurant à l'ordre du jour ayant été examinées,
le Maire remercie l'assemblée et lève la séance à 19 h 30.

MACHEREN, le 7 octobre 2014

Le Maire




J. MEKETYN